



La Haute Autorité de Santé lance une **campagne** d'information auprès des professionnels de santé visant à une **utilisation raisonnée** des **benzodiazépines** chez les **personnes âgées**. Il s'agit d'une première mesure d'un **plan d'action coordonné** avec la Direction générale de la santé contre le **mésusage** de ces produits et impliquant aussi l' ANSM.

La consommation des benzodiazépines reste à un niveau très élevé en France. Les mésusages sont fréquents et les résultats de récentes études scientifiques suggèrent que les effets secondaires de ces molécules pourraient être plus importants que ceux bien connus des médecins et des patients, toutes classes d'âge confondues.

Devant ce constat, la Direction générale de la santé (DGS), la Haute autorité de santé (HAS) et l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) s'engagent dans un plan d'action concerté visant à une consommation raisonnée et à une utilisation responsable des benzodiazépines.

La HAS lance aujourd'hui une campagne d'information pour inciter à une réduction de la prescription des somnifères et à une meilleure prise en charge des troubles du sommeil chez les personnes âgées, largement concernées par le mésusage des benzodiazépines.

En lien avec les professionnels de santé, la HAS a déjà diffusé une série de recommandations et d'outils d'aide à l'arrêt des benzodiazépines et à une meilleure prise en charge des troubles du sommeil. A ceux-ci, elle ajoute aujourd'hui de nouveaux documents qu'elle va diffuser aux professionnels grâce notamment à des partenariats avec le Conseil National de l'ordre des médecins (CNOM) et le Conseil National de l'ordre des Pharmaciens (CNOF). Elle va également intégrer ces documents, à destination du prescripteur et du patient, aux logiciels d'aide à la prescription d'ici la fin de l'année

20

12
. Enfin,
la HAS
initiera, dès les prochaines semaines, une série de réunions plénières avec les professionnels de santé afin de renforcer la diffusion de l'information et rechercher de nouvelles pistes d'amélioration des pratiques.

L'ANSM va prendre des mesures pour limiter le mésusage et aboutir à une maîtrise de la consommation en termes de posologie mais aussi de durée de prescription et afin de limiter les risques. L'ANSM va par ailleurs porter ce sujet devant l'agence européenne du médicament pour aboutir à une expertise partagée sur le profil de sécurité de ces molécules tout en poursuivant le travail de surveillance continue opéré par les réseaux de pharmacovigilance et d'addictovigilance de l'agence.

Une nouvelle communication de l'ANSM relative au bon usage de ces molécules, à l'attention des professionnels de santé et des patients va également être engagée. Elle concernera, en particulier, la nécessité de bien évaluer l'intérêt de la première prescription, de limiter les posologies et la durée du traitement, de ne pas associer plusieurs benzodiazépines entre elles et de réévaluer régulièrement la pertinence du traitement.

Le ministère de la Santé renforcera les actions de formation des médecins sur cette classe thérapeutique et favorisera la surveillance de la consommation de ces médicaments.

Ce mésusage et les effets délétères déjà établis de ces médicaments justifient à eux seuls l'action concertée menée par la DGS, la HAS et l'ANSM pour sécuriser l'usage des benzodiazépines en France. Il s'agit également de ne pas laisser les professionnels de santé et les patients sans réponse à la veille de la publication d'une nouvelle étude

[\[1\]](#)

ayant pour objet d'évaluer le lien entre la consommation de benzodiazépines et l'apparition d'une démence ou d'un déclin cognitif.

En effet, les premiers résultats de cette étude prospective menée par le Professeur Bernard Bégaud vont à nouveau mettre en évidence qu'un traitement par benzodiazépines est associé statistiquement à une augmentation significative du risque de démence. Pour autant, comme toute étude épidémiologique, cette étude ne permettra toujours pas d'établir le lien de causalité

[\[2\]](#)

entre benzodiazépines et démence

Les résultats détaillés de cette étude qui seront rendus publics début octobre seront analysés par le groupe d'experts en pharmaco-épidémiologie de l'ANSM au même titre que dix autres études pharmaco-épidémiologiques déjà publiées dont cinq concluent à une association positive entre consommation de ces produits et apparition d'une démence ou d'un déclin cognitif, quatre sont négatives et une montre un effet protecteur.